



# ASSFUNJAZZ

## L'école du Jazz et des Musiques Actuelles

Lieu des cours : 19 boulevard Gambetta, 38000 Grenoble

Siège social :  
20 rue du Polygone  
38450 VIF

Tel. : 06.10.66.10.81  
assfunjaz@hotmail.fr  
<http://assfunjazz.asso.fr>

### Fiche d'inscription 2011 - 2012

A signer et renvoyer en 2 exemplaires

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Tel. : ..... Email : .....

Activité(s) choisie(s) :

Activité	Tarif	Choix
<b>CHANT A L'ANNEE</b>		
Cours individuel, 1 heure	1100 euros	
Cours individuel, 45 min	860 euros	
Cours individuel, 30 min (27 cours)	500 euros	
Cours individuel 30 min (15 cours)	300 euros	
Cours collectif à 2, 45 min	590 euros	
Cours collectif à 3-5, 1 heure	526 euros	
Eveil musical	360 euros	
<b>ADHESION</b>	25 euros	<b>X</b>
<b>TOTAL</b>		

#### Règlement intérieur :

**Adhésion** : L'élève doit s'acquitter d'une adhésion obligatoire lors de l'inscription à ASSFUNJAZZ d'un montant de 25€. L'inscription à ASSFUNJAZZ doit être complétée et signée en 2 exemplaires.

**Règlement des cours** : L'inscription est annuelle. Un paiement en 3 fois est possible par chèques ou en 6 fois par prélèvement automatique. Aucune somme versée à ASSFUNJAZZ ne peut donner lieu à remboursement en cas d'arrêt des cours par l'élève. En cas de non paiement des cours, l'entrée en cours sera refusée.

**Présence aux cours** : La présence de l'élève au cours est obligatoire. En cas d'absence, même anticipée, aucun remboursement ou rattrapage ne sera possible. En cas de retard, le cours se termine à l'heure habituelle.

**Vacances scolaires** : Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés sauf mention exceptionnelle précisée au calendrier.

**Concerts** : Une fois par an, ASSFUNJAZZ organise un concert à l'extérieur pour permettre la pratique instrumentale. La participation à cette manifestation ainsi qu'à la répétition est obligatoire sauf dérogation particulière. Une participation de 25 euros par élève sera demandée avant la répétition. Cette somme a pour objet principal la rémunération des musiciens intervenants pour l'accompagnement des élèves, notre association prônant le développement de la musique Funk et Jazz, aucune audition ne peut se dérouler avec comme support une bande musicale.

**Communication** : L'élève ou les parents d'élèves autorisent ASSFUNJAZZ à utiliser les photographies ou vidéos créées lors des concerts et spectacles organisés.

**Calendrier des cours** : Début des cours lundi 3 octobre 2011. Le calendrier des cours se trouve sur notre site internet. L'année s'articule autour de 27 séances plus une répétition avec les musiciens.

Signature de l'élève ou des parents du mineur :

**A lu et approuvé le règlement**

Comment avez-vous connu Assfunjazz ? .....